

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

Dossier

- Vie associative...
où est la relève ?



www.geudertheim.fr

Retrouvez-nous sur



N°55
JUILLET 2022

Éditorial



Yves OHLMANN
Adjoint au
Maire de Geudertheim

Chères habitantes,
chers habitants,

Période propice à
l'insouciance, à un rythme
de vie plus calme qui
permet de consacrer
davantage de temps à
soi, l'été est déjà bien
entamé. Profitons-en
pour laisser de côté

nos inquiétudes individuelles et collectives, nous
en avons fortement besoin. L'actualité est marquée
depuis trop longtemps par une succession de
crises dont nous ne voyons malheureusement pas
la fin : Covid-19, guerre en Ukraine, inflation...

Dans notre pays, les élections ont fait couler beaucoup
d'encre, de salive et ont fait brasser beaucoup d'air...
La configuration actuelle de l'Assemblée nationale est
plus représentative des citoyens. L'art de la mesure
et du compromis, comme dans les démocraties
voisines, devra prendre le pas sur les divisions parfois
stériles entre une majorité et des oppositions pour
ne pas bloquer le fonctionnement institutionnel.
Espérons que cela puisse faire avancer le pays et
réconcilier les citoyens avec la vie politique.

L'actualité locale est plus optimiste : les enfants
disposent d'une nouvelle école maternelle et le service
périscolaire a été renforcé pour apporter de nouvelles
solutions de garde aux parents. Pour la première fois
depuis décembre 2019, une rencontre des aînés a pu être
organisée début juillet. Le *Messti* se tiendra de nouveau
dans son format habituel autour du deuxième week-end
d'août. Merci à toutes les associations qui nous proposent
des manifestations de qualité tout au long de l'année !

Bonne lecture *und scheni Sommerferie* !

Sommaire

3 à 10
Geud'actus

10
Calendrier

11
**Conseil municipal
des enfants**

12-13
**Dossier « Vie associative...
où est la relève ? »**

14-15
Infos pratiques

16 à 20
Tribune ouverte

21-22
Anniversaires

23-24
État civil

Geud'Infos Municipales

*La date limite de dépôt des demandes d'insertion
pour le prochain G'IM est fixée au 15 septembre 2022
pour parution en octobre 2022*

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédacteur en chef :
Arny Eyermann

Comité de rédaction :
Prazères Herrmann, Frédéric Jung, Éric Masson,
Barbara Neunreuther, Jérémy Ohlmann,
Béatrice Treil et Renaud Treil.

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung,
Madeos images, Stockadobe.com, Natacha Komeli,
Charpentres Hickel

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 400 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Juillet 2022 - Dépôt légal en cours

ÉVÈNEMENTS PASSÉS



Nettoyage du printemps

Ils étaient une cinquantaine à nettoyer le ban communal, opération qui ne devrait pas se faire si les gens étaient plus responsables et respectueux ! Seaux, jantes, divers plastiques, masques, panneaux en bois furent ramassés. Faustine a même fait la chasse aux mégots de cigarettes. Un groupe de six personnes a ramassé les protections des arbres plantés il y a une vingtaine d'années dans la parcelle 8 de la forêt.

Compostage

Ils étaient une dizaine à chaque séance du 22 avril, à écouter, intéressés par les explications et les conseils de l'animatrice de l'association la Maison du Compost. Amendement naturel, le compost améliore la structure du sol, l'enrichit en matière organique sans détruire les micro-organismes si importants pour les végétaux. Composter permet de réduire nos déchets de cuisine et de jardin, d'éviter les transports jusqu'à la déchèterie.



Trophées des chasseurs

Le week-end du 8 mai la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin a organisé une impressionnante exposition de bois de cerfs, comme elle y est tenue, dans la salle polyvalente.

LES GRANDS PARTENT VERS LA « GRANDE ÉCOLE »

Un après-midi récréatif a été organisé le 24 juin dernier avec les classes d'Agnès Limbach et de Bélinda Kuhn, pour marquer la fin de la scolarité à l'école maternelle et l'entrée au CP à l'école élémentaire des 32 élèves de la Grande Section.

Ce moment convivial avant les grandes vacances a été rythmé par un goûter et des jeux tels que le lancer de cerceaux, ou une chasse aux clés. Chaque élève s'est vu offrir un livre par la

section locale de l'association de parents d'élèves PEEP, organisatrice de la manifestation et représentée par sa vice-présidente Natacha Komeli. Les élèves de la Grande Section ont également été félicités par leurs aînés du CM2 venus avec leur enseignant Thierry Keiffer. Ces derniers ont remis un diplôme ainsi qu'un chapeau de circonstance aux futurs élèves du CP. Souhaitons-leur de belles vacances d'été !



INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE



De gauche à droite : Pauline Jung conseillère régionale, Denis Riedinger président CCBZ, Vincent Thiebaut député, Claude Kern sénateur, Pierre Gross maire, Christian Michalak sous-préfet, Philippe Daney de Marcillac inspecteur de l'éducation nationale, Christiane Wolfhugel conseillère d'Alsace, Frédérique Meyer présidente du conseil d'administration de la CAF, Etienne Wolf conseiller d'Alsace

parcours depuis son démarrage en 2019, les diverses péripéties qui l'ont jalonné pour enfin en voir sa concrétisation. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, il termine son intervention avec l'annonce que le spectre de la fermeture d'une classe de maternelle s'est éloigné, provoquant une salve d'applaudissements. La cérémonie s'est poursuivie par un « verre de l'amitié » servi sous le chapiteau dressé sur la place Marie-Georges Picquart.

C'est avec un soleil radieux et des mines réjouies que s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle école maternelle le samedi 25 juin, en présence des représentants des financeurs, du cabinet d'architecture, des entreprises ayant œuvré sur le chantier, du personnel éducatif et périscolaire, d'anciens et actuels élus et des responsables d'associations. La musique paysanne a joué quelques morceaux pour faire patienter le public en attendant la fin de la visite des locaux par les édiles. Les enfants, premiers bénéficiaires de cet équipement, ont agrémenté la cérémonie d'un chant tout à fait de circonstance, *Vole vole vole papillon (Vole, vole, vole papillon - Au-dessus de mon école...)*, alors que les membres du CME invitaient l'assistance à participer à un petit concours sur les thèmes de l'école et de la commune. Le maire Pierre Gross, heureux et fier d'avoir engagé et mené à terme ce projet avec l'ensemble de son équipe, a rappelé le

LA FÊTE DES CM2



La matinée du 1^{er} juillet avait des allures de rituel cérémonial à l'école élémentaire. Les 30 élèves de CM2 ont rejoint la cour sous une haie d'honneur formée par leurs camarades des autres classes, et sous une pluie battante... de confettis !

Le maire Pierre Gross a remis un livre à chaque élève de CM2 en partance pour la sixième. Presque tous poursuivront leur scolarité au collège Baldung Grien de Hoerdt dont la restructuration est quasiment achevée.

Nathalie Boutinaud, présidente de l'association de parents d'élèves Vivre l'École, initiatrice de la manifestation, a remis à chaque futur collégien un chapeau de lauréat ainsi qu'un diplôme.

Adressons-leur nos vœux de réussite et remercions leurs enseignants Thierry Keiffer et Vincent Strub (le vendredi) pour le travail accompli avec eux tout au long de l'année !

AGNÈS LIMBACH PREND SA RETRAITE



25 ans après son arrivée à Geudertheim, la directrice de l'école maternelle Agnès Limbach a fait valoir ses droits à la retraite bien méritée.

Après des études de lettres, elle a commencé en 1982 une carrière d'institutrice qui l'a conduite à faire des remplacements de courte durée et plus tard à être affectée sur des postes à l'année à Strasbourg et dans sa banlieue, parfois dans des écoles élémentaires et surtout dans des écoles maternelles sur lesquelles se portent ses préférences. Comme beaucoup de ses collègues, elle est entrée en cours de carrière dans le corps des professeurs des écoles.

À la rentrée 1997, elle est affectée à titre définitif à Geudertheim. Notons qu'avec Aimée Tissier dont elle prend la relève, elles forment à elles seules plus de 60 ans consécutifs de direction d'école maternelle à Geudertheim ! Agnès est également la dernière enseignante à avoir occupé avec sa famille jusqu'à récemment le logement au premier étage de l'école. À part pendant deux ans à son arrivée, elle a toujours été en charge de la Grande Section (classe éventuellement complétée par des Petits dès lors qu'il y avait un double niveau).

Si elle appréhendait beaucoup le déménagement de l'école en février (il n'est jamais simple de voir ses habitudes bousculées à quelques mois de la retraite), elle a été ravie de cette courte période passée dans le nouveau bâtiment. En tant que directrice, elle a aussi pu disposer pour la première fois d'un bureau spécifique pour assurer ses missions pendant sa journée de décharge.

La commune a organisé le 7 juillet dernier un pot pour lui rendre hommage, en présence de ceux qui l'ont côtoyée. Elle a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements pour les bons contacts qu'elle a eus pendant toutes ces années avec les parents d'élèves, ses collègues et la commune, et surtout avec ses élèves. « Maîtresse Agnès » a ainsi refermé sereinement une dernière fois la porte de l'école maternelle.

UNE SEMAINE DE VACANCES STUDIEUSE



Un nouveau « stage de réussite » a été proposé à l'école élémentaire du 11 au 14 avril, à raison de trois heures chaque matinée. Encadrés par Mmes Guillon, Houël Maurer et Jeuch, des élèves de CE1, CE2 et CM2 (une quinzaine en tout) ont pu revoir les notions abordées dernièrement en français et en mathématiques, en approfondir certaines, dans le cadre d'un travail plus individualisé. Ils ont ensuite bien mérité leur seconde semaine de vacances.

PREMIÈRE COMMUNION

Après deux années de catéchisme et une retraite au foyer de Hoerd, les enfants de Geudertheim Anna Coche, Clément Kueny, Lucile Heitz, Charlotte Keller et Justine Schneyder, avec ceux de la Communauté de paroisses « les Prairies de la Zorn », ont célébré leur première communion le 22 mai sous une journée ensoleillée. Si votre enfant a 8-9 ans et s'il le souhaite, il est en âge de se préparer à la première communion. Vous pouvez trouver la fiche d'inscription sur le site de la Communauté de paroisses :

<https://actu3clochers.pagesperso-orange.fr/sommaire.html>



De gauche à droite : Eugénie Riehm, Maëlys Striegel (Geudertheim), Kyara Helbringer, Julien Arlen et Noa Lix (Geudertheim)

CULTE DE CONFIRMATION

Après trois ans de catéchisme (à raison d'une séance mensuelle), cinq catéchumènes de Hoerd et de Geudertheim ont été confirmés le 10 avril à l'église protestante de Hoerd par le pasteur Pedro Torrejon.

Si votre enfant est né en 2011 et s'il le souhaite, il est en âge de se préparer à la confirmation. Vous pouvez contacter Agnès Dorne, présidente du conseil presbytéral, au 06 66 06 74 31.



ENTRETIEN DES BASSINS DE RÉTENTION D'EAU

Le SDEA a procédé au nettoyage des bassins de rétention d'eau et de leurs abords, envahis par les herbes folles, afin de garantir leur bon fonctionnement en cas de nécessité, tout en espérant ne jamais en avoir besoin.

REMPACEMENT DES CADRANS DE L'HORLOGE PROTESTANTE

Désolidarisés des murs du clocher et quelque peu usés par le temps, les quatre cadrans de l'horloge de l'église protestante ont dû être remplacés. L'entreprise Voegelé de Strasbourg, spécialisée dans l'art campanaire, a été retenue pour effectuer ces travaux d'un montant de 10 939 € HT. Les cadrans de cette horloge ont pour particularité de n'avoir qu'une seule aiguille, ce qui était courant dès l'apparition des cadrans sur les clochers à la fin du Moyen-Âge ; afficher les minutes était compliqué, les horloges manquant de précision. Alors qu'au XXI^e siècle notre mode de vie exige une précision bien plus accrue, l'indication d'une heure approximative suffisait à nos ancêtres. L'aiguille unique des cadrans à l'église protestante de Geudertheim s'inscrit donc probablement dans la continuité du passé. Notons que dans les années 1980 encore, l'appariteur communal Philippe Kauffmann (*de Schalle Loppe*) remontait tous les jours les poids de l'ancienne horloge mécanique de ce clocher.



LA FACTRICE PREND SA RETRAITE



Une page se tourne pour les habitants du secteur qui va de la zone artisanale aux lotissements *Coteau du Soleil* et *Paradis*, la rue de l'Arche, la route de Bietlenheim, la rue de la Paix et la rue des Petits Champs. Ils regrettent déjà de ne plus croiser le sourire de leur factrice, celle-ci ayant fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Elle nous raconte son parcours : « C'est en mars 1989 – au siècle dernier ! – que j'ai mis les pieds à Geudertheim et que j'y suis restée pendant 33 ans, preuve que l'ambiance m'a bien plu. J'ai été témoin de vos bonheurs, des naissances, des mariages et bien sûr aussi des moments plus tristes. J'ai été heureuse d'assurer la distribution dans votre quartier, mais voici venu le temps de vous dire « au revoir » et de prendre ma retraite. Merci à toutes et à tous. »

La commune, par l'intermédiaire de l'adjointe Béatrice Treil et de l'adjoint Arny Eyermaun, lui a remis un bouquet de fleurs aux couleurs de la poste pour la remercier du service régulier et ponctuel, pour les moments d'échanges et d'écoute de la population et pour son indéfectible sourire vissé au visage. Bonne retraite, Isabelle !

MARCHÉ AUX FLEURS DU 8 MAI



Après deux années d'absence du fait de la pandémie de la Covid-19, le marché aux fleurs s'est à nouveau installé place Marie-Georges Picquart, accueillant une vingtaine d'exposants qui étaient ravis de nous et de se retrouver. Sous un beau soleil, cette 12^e édition attira les visiteurs en quête de divers plants de fleurs et de légumes. Ils pouvaient même repartir en ayant fait repotter leurs balconnières par Romain et Laurelia.

D'autres ont pu s'approvisionner de moutarde alsacienne chez Alélor qui a fait de bonnes affaires vu la pénurie de moutarde dans les magasins ! La journée s'est terminée par les fameuses tartes flambées.

La commune vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 13^e édition, mais cette fois-ci le 1^{er} mai.

PLANTATIONS PRINTANIÈRES

Au début des années 1950, à Diebolsheim, l'abbé Wendling entreprit, après avoir désamorcé près de 4 000 mines, de fleurir ce petit bourg du Bas-Rhin dévasté par la guerre. « J'ai remplacé chaque engin de mort par une fleur », déclarait l'initiateur de ce mouvement qui allait très vite s'étendre aux régions du nord et de l'est du pays. Et en 1959 Robert Buron, alors ministre des Transports, des Travaux publics et du Tourisme (les fameux 3T), sous la présidence de De Gaulle, lance le concours « Fleurir la France ». Le label national de la qualité de vie, panneau jaune et vert à l'entrée de certaines communes, attire l'attention des piétons et des automobilistes. Geudertheim ne déroge pas à ce principe avec son label « 3 fleurs » qu'il faut maintenir d'année en année. Ainsi, une quinzaine de bénévoles et les agents communaux ont participé à la plantation des massifs le 20 mai avec les plants de l'établissement Schwarz et le 21 mai ceux des Jardins du Sonnenhof. Espérons que tout prendra forme sans coulées de boue, grêle ou autre... La fleur devient un outil de promotion touristique. Fleurir c'est aussi mettre en valeur le patrimoine d'une commune.



À LA GRANDE FAMILLE DES DONNEURS DE SANG



Il y a des moments où il nous est demandé de faire des choix. Les dernières sollicitations électorales vous ont permis de vous exprimer et ainsi accomplir un acte citoyen et responsable. Le 5 juillet, en participant à la collecte de sang organisée par l'AGCLS, c'est un acte guidé par votre « Générosité » et votre « Espoir », qui vous a amenés à faire un don. « Générosité » et « Espoir » car par votre geste gratuit, vous venez en aide et soulagez les malades. Vous étiez 81 à faire cette démarche. Huit nouveaux donneurs

ont rejoint votre Famille. Cela représente, à ce jour, la plus forte participation enregistrée à Geudertheim. Émile Wareschagin, référent pour le don du sang de l'AGCLS, vous adresse ses plus chaleureux remerciements pour votre présence. Il sait qu'il peut compter sur vous pour sensibiliser vos proches ou ami(e)s afin de vous accompagner lors des prochains rendez-vous. La prochaine opportunité vous sera donnée le mardi 18 octobre. Venez-y encore plus nombreux, les malades savent que vous les soutiendrez. Ce sera toujours pour l'AGCLS la joie de vous revoir et de vous faire partager après la collecte un moment de convivialité autour d'une tarte flambée.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *Brèves du Conseil municipal*, séance du 8 avril 2022 page 10 du G'IM 54 : en fin du 5^e alinéa, il fallait lire « ... pour un loyer de 550 €/mois » au lieu de « ... pour un loyer de 550 €/an ».

Séance du 20 mai 2022

Le Conseil municipal a :

- décidé de maintenir les deux directions, à savoir celle de l'école maternelle et celle de l'école élémentaire, faisant suite à la lettre du 20 janvier 2022 transmise par l'inspecteur de l'Éducation nationale.
- exprimé son désaccord quant à la fermeture de classe annoncée dans l'école maternelle de la commune qui conduira inévitablement à une dégradation des conditions d'enseignement préjudiciables aux élèves et aux personnels, et demandé à l'inspecteur de l'Éducation nationale de prendre en considération la demande de réouverture de la classe en l'actant dans les meilleurs délais.
- approuvé le règlement intérieur des périscolaires et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- décidé de recourir à un contrat d'apprentissage « CAP - accompagnement éducatif petite enfance » à compter de la rentrée scolaire 2022-2023 pour une durée de formation de deux ans.
- créé pour le mois de juillet 2022 deux postes d'animation territoriaux pour le fonctionnement de l'ALSH et un poste d'adjoint technique pour renforcer l'équipe du service technique et plusieurs postes de travail liés au fonctionnement des périscolaires dès la rentrée scolaire 2022-2023.
- approuvé le projet de mise en place d'une balançoire et d'un mini-golf à l'aire de loisirs près du *Waldeck* et a chargé le maire de prospecter pour d'éventuelles subventions qui pourraient couvrir une partie des frais engagés.
- décidé de fixer la participation des associations et/ou prestataires extérieurs à 200 euros/an pour l'occupation de salles communales afin de couvrir une partie des frais de chauffage, d'électricité et de fonctionnement à partir de la rentrée scolaire 2022-2023.



Séance du 1^{er} juillet 2022

Le Conseil municipal a :

- pris acte de la démission de M. Lionel Jay de son mandat de conseiller municipal en date du 20 mai 2022 pour raisons personnelles et de son remplacement par M. Rolph Riedinger.
- procédé à la mise à jour des commissions communales.
- pris acte des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- émis un avis favorable à la convention de mise à disposition des locaux « Maison forestière de Brumath » entre les villes de Brumath, Strasbourg et Geudertheim pour une participation financière locale de 23,70 %, représentant un montant de 2 870,03 € pour l'année 2022.
- opté pour la publicité par affichage papier aux lieux habituels d'affichage des actes réglementaires et décisions.

DÉMISSION DE LIONEL JAY

Fait rare au sein du conseil municipal de Geudertheim, Lionel Jay a démissionné de son poste de conseiller municipal pour des raisons professionnelles. Il était très apprécié pour ses compétences en matière de finances. « Je pars avec un sentiment d'inachevé car j'aurais aimé aller au bout de cette nouvelle expérience, mais la réorganisation au sein de mon entreprise m'oblige à quitter l'Alsace pour la Normandie ». Bon vent à Lionel !

Martine Litt, candidate suivant immédiatement le dernier élu de la liste électorale du maire Pierre Gross, ne souhaitant plus siéger au conseil municipal, c'est Rolph Riedinger qui a été sollicité pour remplacer Lionel, proposition qu'il a acceptée. Lors du conseil municipal du 1^{er} juillet, Rolph a été officiellement installé en tant que conseiller.

RÉUNION PUBLIQUE « RÉVISION DU PLU »



La commune a invité les administrés à une réunion de présentation de la démarche « révision générale du Plan Local d'Urbanisme » le 28 juin à 19 h au rez-de-chaussée de la salle polyvalente. Une vingtaine de personnes ont participé à cette réunion qui avait pour objet la présentation du contexte réglementaire de la démarche, du diagnostic territorial et

des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU. La commune est accompagnée par Thibaud de Bonn, urbaniste spécialisé en urbanisme réglementaire et opérationnel du bureau d'études Territoire+ en charge de la procédure de révision du PLU, et par Florian Rispal, chef de projets en aménagement et urbanisme de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique Territoire Nord (ATIP) en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage. Après le mot d'introduction du maire Pierre Gross, Thibaud de Bonn a détaillé la démarche de révision du PLU actuel datant de 2004 en anticipant les objectifs de la loi « Climat et Résilience » adoptée en août 2021 et les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale d'Alsace du Nord. Au vu des évolutions démographiques, le PLU doit favoriser la mobilisation du foncier urbain afin de réduire l'étalement sur les zones agricoles en protégeant le paysage et l'environnement. Il régleme aussi la protection du bâti ancien et sa rénovation et encadre la construction des nouveaux logements, qu'ils soient individuels ou collectifs. Pour le volet économique, l'extension maîtrisée de la microzone d'activités entre aussi dans les dispositions du PLU. La réunion s'est terminée par une séance d'échanges avec les habitants pour répondre à leurs questions ou leurs observations.

Le calendrier des manifestations peut subir des changements selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

- ➔ 13 août 2022
Fête de la bière
- ➔ 14 août 2022
Messti et brocante
- ➔ 15 août 2022
Soirée harengs
- ➔ 26 août 2022
Séance du Conseil municipal
- ■ ■
- ➔ 4 septembre 2022
Tournoi de pétanque
- ➔ 11 septembre 2022
**Marché aux puces
Pétanque-club de la Zorn**
- ➔ 30 septembre 2022
Séance du Conseil municipal
- ■ ■
- ➔ 18 octobre 2022
**Don du sang
AGCLS s'Mehlrاد**
- ➔ 22 octobre 2022
**Plantation des arbres
de naissance**

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE DES SENIORS

L'après-midi récréative du 6 juillet, organisée pour les seniors par la commune de Geudertheim, réunissant près de 170 personnes, a été encore une fois couronnée de succès. Après la trêve imposée par la pandémie Covid, les seniors ont eu l'immense joie de se retrouver et de reprendre un semblant de vie sociale. Les plus téméraires ont profité de la belle journée ensoleillée pour se promener sur le parcours ludique avant de savourer un apéritif et de déguster les tartes flambées et le dessert, offerts par la commune. L'après-midi a été animée par le DJ Éric Bourgasser, sur des airs de valse, marches, tangos et disco des années 1980. La manifestation s'est achevée au crépuscule, les personnes se sont quittées en se donnant rendez-vous en décembre à l'occasion de la fête de Noël.



Conseil Municipal des enfants



Cette page relate l'actualité du conseil municipal des enfants, élu en octobre 2021. Ils présentent eux-mêmes leurs activités du trimestre écoulé.

La « semaine à pied » (Zoé et Norah, Léa, puis Charlotte)

Nous avons dessiné les tracts que nous avons distribués devant notre école pendant la « semaine à pied ». Nous avons donné des tracts aux élèves de l'école élémentaire, nous en avons apportés à l'école maternelle, et mis quelques-uns dans des boîtes aux lettres. Nous avons sensibilisé les gens à se déplacer à pied dans Geudertheim car il y a trop de pollution. Nous avons vu une évolution positive chez des élèves et des parents.



Nous avons organisé une « semaine à pied » du lundi 30 mai au vendredi 3 juin. Pour cela, nous avons dessiné des tracts et nous les avons distribués aux parents à la sortie de l'école pour leur

demande de moins prendre la voiture pour faire les petits trajets. Ils nous ont accueillis gentiment et ont promis de faire un effort.

La « semaine à pied », c'est la semaine où on se rend à pied à l'école et dans les commerces... Nous avons distribué des affiches que nous avons faites. Sur ces affiches, il y avait les dates de la semaine à pied et des dessins. Le but de la semaine à pied : c'est d'utiliser moins la voiture. Il faut plus utiliser le vélo, la trottinette, les rollers ... et ses pieds !

L'inauguration de l'école maternelle (Emma, Léa puis Charlotte)

Le 25 juin a eu lieu l'inauguration de l'école maternelle. Après les différents discours, nous avons proposé aux villageois venus visiter le bâtiment de remplir deux questionnaires afin de gagner de nombreux lots. Certaines questions étaient plus difficiles que d'autres et nous avons donc donné quelques indices pour les aider. Le tirage au sort a eu lieu à 13 h. Ce fut une belle matinée ensoleillée et une nouvelle expérience pour nous.

Le maire a coupé le ruban tricolore. Nous sommes tous allés dans la cour de récréation où le maire, le conseil municipal des enfants, les architectes et d'autres personnalités ont présenté la nouvelle école



La « semaine à pied »

et le périscolaire. Des élèves de l'école ont chanté et dansé. Nous avons distribué nos questionnaires qui parlaient de la nouvelle école, de la mairie et du CME. Il fallait les déposer dans une urne et un tirage au sort a désigné les gagnants des nombreux lots.



Questionnaires du CME lors de l'inauguration du 25 juin

À l'inauguration de l'école maternelle, il y avait une urne où on mettait les questionnaires sur l'école et le village. Un peu après, nous avons tiré les bulletins au sort. Nous avons fait gagner des lots comme des entrées gratuites pour Nautiland, des sacs, des stylos, des étuis pour lunettes...



Tirage au sort et remise des lots le 25 juin

Vie associative... où est la relève ?

La vie communautaire est fortement liée à la vie associative, un village « où il fait bon vivre » l'est grâce aux bénévoles qui œuvrent dans ces associations. Ces personnes ont une passion, qu'elle soit culturelle, sportive ou autre, elles consacrent une partie de leur temps à transmettre leur foi, à faire vivre et fructifier le tissu associatif. Geudertheim peut ainsi compter sur la ferveur de quelques « piliers » qui souhaitent voir arriver la relève pour leur transmettre leur passion et leur savoir-faire.

René HENCHES



René Henches et la musique, c'est un peu comme Obélix et la potion magique, il est tombé dedans quand il était petit. En tant qu'arrière-petit-fils, petit-fils, fils et frère de musiciens, René a naturellement suivi le même chemin.

Entré à la Musique Paysanne de Geudertheim à 14 ans, il en fait toujours partie aujourd'hui à 85 ans ! Il a connu cinq directeurs, dont son grand-père Philippe, son père Philippe qui lui a appris la trompette, et son frère Charles.

Jusque dans les années 1970-1980, les musiciens étaient souvent aussi folkloristes, et René a ainsi œuvré pendant de longues années en tant que responsable des danseurs. Sa

filles Cathy est dans l'association depuis son enfance (flûtiste et aujourd'hui barytoniste), tandis que son fils Didier y joue de la trompette. En 2012, à 75 ans, René était un des premiers inscrits au voyage de l'association à Shanghai pour participer à un festival international de tourisme.

L'âge avançant, cela fait quelques années que René n'est plus, à son grand regret, en mesure de jouer de la trompette et de participer au concert annuel. Il s'est en revanche « reconverti » puisqu'il est toujours partant pour faire de la grosse caisse lors des prestations, même lors des (courts) défilés. René est également membre du comité depuis plusieurs décennies

et il se porte toujours volontaire pour donner un coup de main dans diverses tâches encore à sa portée. On peut aussi l'apercevoir au quotidien dans les rues de Geudertheim au volant de sa voiture, d'un tracteur, ou bien dans le hangar de son fils en train de bricoler.

À l'heure où tout va vite, où on se lasse très vite de ce que l'on fait, le long et ininterrompu parcours associatif et musical de René est un exemple à suivre pour les jeunes générations.



André **LAMBLIN**



C'est un personnage discret mais qui cache de multiples facettes.

Avec ses solides formations universitaires et de conservatoire sanctionnées par des diplômes dans plusieurs domaines et un doctorat en musicologie, il occupe un poste de professeur de musique à l'Université de Strasbourg.

Mais son domaine de prédilection est l'enseignement de la musique par lequel il forme les futurs professeurs des écoles d'une dizaine d'académies comme Paris, Lille, Marseille, Strasbourg etc.

À l'Institut Supérieur de Pédagogie de Paris il s'occupe de la formation continue, et avec son titre de Maître

de conférences il anime des conférences à l'Université du Temps Libre de Strasbourg et de ses antennes ainsi qu'au Jardin des Sciences de l'Université Louis Pasteur.

Mais l'enseignement n'est pas son seul objectif, André s'occupe aussi

de l'animation musicale dans les centres de vacances et au Festival International de Musique du Comminges (Haute-Garonne) et participe à des colloques à Strasbourg, Bruxelles et Vienne. Son diplôme d'allemand lui permet d'être correspondant au Centre National de Téléenseignement pour la musicologie allemande, il fait partie de la Direction du groupe de langues allemande au Conseil de l'Europe de Strasbourg et réalise des traductions d'articles et de livres.

À 86 ans, il est toujours chef de chœur de plusieurs chorales, siège à la Commission de musique de l'association des Sociétés Chorales d'Alsace, et est organiste pour la paroisse catholique en cas de besoin.

Toutes ces compétences et passions, il les met depuis des décennies au service de l'activité associative de Geudertheim. Il est le fondateur de l'Association Éducative et Culturelle de Geudertheim (AECG : chorale, bibliothèque, club d'échecs) en 1987 et de l'association de parents d'élèves Vivre l'École la même année. Il est élu conseiller municipal de 1985 à 1998 et enseigne encore aujourd'hui les échecs dans le cadre des activités périscolaires. Il est prêt à transmettre ses passions et attend avec impatience les bénévoles prêts à reprendre le flambeau !



VOIRIE ET CIRCULATION

Les travaux de voirie de la rue des Sureauux sont terminés et les nouvelles règles de circulation, annoncées dans le G'IM 54, sont entrées en vigueur avec la pose des panneaux de signalisation adéquats.



MICROCRÈCHE LES PETITS MATELOTS

Il reste quelques places disponibles dans la microcrèche *Les petits matelots*, 72 rue du Général de Gaulle à Geudertheim (structure accueillant des enfants de 0 à 4 ans encadrés par une équipe pluridisciplinaire diplômée de la petite enfance). Bienveillance et bien-être de l'enfant sont pour l'équipe sa priorité, avec à l'appui différentes méthodes de pédagogie.
Contact : mclespetitsmatelots@hotmail.com, ou par téléphone : 03 69 31 69 60.

UNE NOUVELLE MAM



Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) ouvrira prochainement ses portes à Geudertheim, la MAM des *Ptits Wockes*. Stéphanie, Natacha et leur future collègue accueilleront vos enfants de 10 semaines à 4 ans, dans des locaux agréables et sécurisants pour les

petits. Ce mode d'accueil, s'adaptant aux horaires des parents, est basé sur la bienveillance, le respect, l'autonomie et l'observation de l'enfant.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter par téléphone au 06 82 37 58 19 ou par courriel : mamdesptitswockes@gmail.com

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DEVIENT INTERCOMMUNALE

Entrée dans le giron communal en 1988 à l'époque du maire Philippe Schmitt et de l'emblématique directeur Charles Henches, l'école de musique municipale de Geudertheim fera désormais place dès septembre à une école de musique intercommunale gérée par la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Fruit d'une réflexion menée depuis plus d'un an par Pierre Gross et Patrick Kieffer (maire de Bietlenheim), elle regroupera les écoles de musique existantes sur le territoire. Elle aura vocation à diversifier l'offre de formation pour le public, à mutualiser les moyens humains et logistiques, à développer les contacts musicaux entre communes membres.

Enfants ou adultes, vous souhaitez pratiquer un instrument ? De plus amples informations à la page 22 du bulletin intercommunal joint à ce présent G'IM.



NETTOYAGE DES CANIVEAUX

La balayeuse acquise par la CCBZ est entrée en action depuis le 1^{er} juin et a fait un premier passage sur les axes principaux de la commune.

Elle interviendra régulièrement dans les rues pour nettoyer en profondeur les caniveaux et les grilles d'égouts, optimisant ainsi l'écoulement des eaux de pluies.

Sa mise en service ne dispense pas les administrés de leur obligation de nettoyer les caniveaux et les trottoirs au droit de leur domicile, ceci est primordial durant les périodes propices aux orages accompagnés de fortes pluies.

« La propreté de la Basse-Zorn, c'est vous, c'est nous » !

PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS SUR LA COMMUNE ?

Non, il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Vos déchets verts (herbes, branchages...) devront être déposés à la déchèterie. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction, vous pouvez alerter la mairie. La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

SÉCURITÉ SUR LES VOIES VERTES

Il est rappelé que toute trottinette électrique et tout vélo quel qu'il soit doivent obligatoirement être équipés, entre autres dispositifs de sécurité, d'un avertisseur sonore qu'on doit pouvoir entendre à 50 m au minimum. Posséder un tel appareil c'est bien, mais s'en servir à bon escient c'est mieux, notamment lorsque vous êtes sur le point de dépasser des piétons sur une voie verte comme celle reliant Geudertheim et Hoerd. t.

Adultes, soyez conscients, parents, faites prendre conscience à vos enfants, qu'un piéton n'entend pas une trottinette électrique ou un vélo venir derrière lui, d'où la nécessité de l'avertir suffisamment tôt de votre arrivée. Et assurez-vous qu'il vous a bien entendu, soit parce qu'il se retourne pour vous voir, soit parce qu'il se serre nettement sur le côté de la voie verte.

Une trottinette électrique peut légalement rouler au maximum à 25 km/h. Si cette vitesse n'est pas énorme en soi, elle est cependant au moins 5 fois plus élevée que celle d'un piéton. Toute proportion gardée, c'est comme si une voiture roulant à 30 km/h se faisait dépasser par une autre roulant à 150 km/h. Donc sans avertissement sonore de votre part, simple précaution de bon sens, au moindre écart inopiné du piéton, de l'enfant ou du chien qui l'accompagne au moment où vous arrivez à leur hauteur, c'est la collision inévitable, la chute assurée du vélo ou de la trottinette, et les blessures qui s'ensuivent pour tout le monde.

Si ces quelques lignes peuvent contribuer à éviter un drame, elles n'auront pas été inutiles.

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

CHARPENTES HICKEL



C'est dans son grand atelier flambant neuf, enfin à sa mesure, rue de l'Industrie à Geudertheim, que Christian Hickel nous a reçus pour nous parler de son métier de charpentier.

« Je suis tombé du berceau dans les copeaux », comme il aime à le souligner. Fils de charpentier et descendant de maçons sur plusieurs générations, tous du village, c'est dans l'atelier familial qu'il a appris à tailler au ciseau à bois, à faire des tenons et des mortaises, et à affûter les lames de scie avec des limes, « toutes ces compétences qui ne s'apprennent plus à l'école ».

Il s'est lancé naturellement dans un apprentissage, sur trois ans, et a obtenu d'abord son brevet de compagnon, puis son CAP, qu'il a passé en candidat libre. Apprenti dans l'entreprise Artz et Cie à Weyersheim, il y a ensuite travaillé jusqu'à sa fermeture il y a 15 ans. C'est ensuite qu'il a créé sa propre entreprise de charpente et de couverture, une autre compétence qu'il a acquise au fil des chantiers. Aujourd'hui, avec ses trois employés dont un apprenti, il réalise également des

maisons en ossature bois, des garages, des abris de jardin et des terrasses. Toutefois la spécialité de l'entreprise reste la maison traditionnelle, avec ses colombages, et il regrette que ce ne soit plus à la mode.

Charpentier est un métier très complet, en relation étroite avec les architectes et les maçons. La prise de mesure, le tracé, la taille des charpentes et le montage sont les principales étapes de tous les chantiers. Pour être un bon charpentier, comme il dit, il faut avoir de la volonté, être motivé, savoir calculer et être bon en géométrie de l'espace et en dessin technique. Il ne faut pas avoir le vertige, bien sûr, et aussi avoir une bonne condition physique, sans oublier le sens de l'organisation. Dans l'équipe tout le monde fait la même chose ; un charpentier doit savoir tout faire, de A à Z. Les chantiers ne sont ainsi jamais bloqués quand un employé manque à l'appel.

Le métier de charpentier est inscrit dans une logique de développement durable depuis des siècles, aussi rares sont les déchets que Christian dépose à la déchèterie : les copeaux de bois sont récupérés par l'Établissement horticole Schwarz pour chauffer ses serres, et les chutes de bois alimentent la chaudière de sa maison, à condensation, non polluante. « C'est bon pour la planète, et on économise de l'argent. Tout le monde est gagnant ». Il travaille essentiellement avec du bois local, issu des forêts vosgiennes, notamment du sapin.

Charpentier est un « métier-passion » qui attire de plus en plus de jeunes, tournés vers des métiers traditionnels qui ont du sens. Christian reçoit d'ailleurs de nombreuses demandes d'embauches en apprentissage. De plus l'enseignement est très bon dans ce domaine, avec des professeurs très compétents, notamment au lycée de Haguenau. Sa corporation de charpentiers est également très active. Elle fournit à tous ses membres les moyens d'être au goût du jour sur les nouvelles techniques, réglementations et tendances, et propose des rencontres régulières entre professionnels. Attaché aux valeurs de respect du bois, du métier bien fait et des traditions, Christian conseille à tous les jeunes souhaitant s'ancrer dans la profession cet état d'esprit : « Si tu travailles une charpente pour quelqu'un, fais-le comme si c'était pour toi-même. Si tu es sérieux et que tu fais du bon boulot, tu auras toujours du travail, et le bon travail, ça se répète de bouche à oreille ». Depuis que Christian a créé son entreprise il n'a jamais prévu de budget publicité !



LES 100 ANS DE **COOPÉ-JEANNE**



Les enfants protestants célèbrent leur confirmation le dimanche des Rameaux 1936. Jeanne est la 4^e fille (en partant de la gauche) du dernier rang.

(la Coopé) installé dans la maison familiale. *D'Holzschuehbocher's-Jeanne*, de son *Hoftnâme*, devint ainsi l'emblématique et incontournable *Coopé-Jeanne* qui sert quotidiennement des générations de Geudertheimois. Elle passe une paisible retraite entourée des ami(e)s encore en vie et de sa famille : elle a un fils (un second est décédé en bas âge), 2 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants et 6 arrière-arrière-petits-enfants. Lors de son anniversaire, elle a dansé une valse avec le maire Pierre Gross sur les airs de l'accordéoniste Philippe Vix, en présence de l'adjointe Marianne Peter. La chorale paroissiale dont elle était membre lui a aussi fait une aubade surprise. Félicitons Jeanne pour sa longévité et pour l'énergie qu'elle a encore !

Jeanne Hamm, née Voltzenlogel, a eu la joie d'intégrer le cercle fermé des centenaires. Depuis août 2017, Jeanne est la doyenne de la commune. Née à Geudertheim le 28 avril 1922, elle a grandi au foyer d'Émile Voltzenlogel et de Salomé Bergthold, avec un frère Alfred déjà décédé. Résidant près du corps de garde, la famille a emménagé en 1933 dans une belle maison à colombages de l'actuelle rue du Général de Gaulle, que Jeanne habite toujours aujourd'hui, et seule depuis 1995 (année du décès de son mari Charles Hamm épousé en février 1940).

Si la mémoire commence à faire défaut, Jeanne reste une référence sur le passé : les mariages d'antan l'ont marquée, tout comme les bals et les *Messti*, à une époque où catholiques et protestants ne se mélangeaient pas. Le grand incendie de 1936, qui ravagea plusieurs corps de ferme au sud du village, puis l'annexion allemande de 1940 à 1944, restent de sombres souvenirs.

De 1945 à 1971, Jeanne a pris la relève de sa mère dans la gérance du *Konsüm*

SALLE DE CONCERT ET DE DANSE SOUS CHAPITEAU

Après l'interruption de 2021, la Musique Paysanne et le Groupe Folklorique de Geudertheim ont organisé le dimanche 26 juin leur concert annuel, prévu initialement en mars mais repoussé en raison de la pandémie. Si le public a été plus clairsemé que d'habitude, les musiciens, sous la direction d'Édouard Riedinger, ont néanmoins proposé, après le repas (cette fois-ci un déjeuner), une prestation de qualité qui a résonné dans tout le centre du village et attiré d'autres habitants de passage, puisqu'elle a eu lieu sous le chapiteau devant la salle polyvalente.

Les mélomanes conquis ont pu apprécier le voyage à travers le temps et le monde présenté avec humour et légèreté par Jérémy Ohlmann, qui a aussi pris le relais d'Édouard pour diriger quelques pièces. Aux exotiques airs *Holiday in Rio* et *Perlen der Karibik* ont succédé des airs plus traditionnels comme *s'Rose Striessel* ou *Prager Juwelen*, en passant par les films avec *I will follow him* et *Moment for Morricone*. Le solo de tuba de Roland Andrès dans le morceau *Der Kellermeister* a été bien apprécié et a permis de mettre en valeur cet instrument assez méconnu et pourtant essentiel dans une harmonie. Le concert s'est terminé avec un public debout, les plus motivés s'étant avancés pour danser sur les rythmes des rappels demandés.

Bravo à l'équipe du président Yves Ohlmann pour l'organisation de ce bel après-midi musical d'été sous le chapiteau et dans une ambiance plus conviviale encore qu'à l'intérieur de la salle polyvalente, selon les dires des personnes présentes.



8 MAI 2022 AU FCG



Sous une chaleur de plomb, 34 équipes de jeunes footballeurs de 5 à 12 ans sont venues s'affronter sur les terrains lors du traditionnel tournoi jeunes organisé par le FCG. Une journée bien remplie : au programme foot, bonne ambiance, petite restauration et boissons fraîches. La boutique mobile du Racing Club de Strasbourg a participé à la fête en tenant son stand toute la journée, pour le bonheur des petits et des grands, tous « fans » du

Racing évidemment. Une journée qui n'aurait pas pu être réussie sans l'aide des bénévoles du club et des parents qui ont assuré les crêpes, l'arbitrage, les grillades et tant d'autres choses. Un grand merci à eux.

On donne rendez-vous à nos graines de champions le 8 mai 2023 ! Mais avant ça, la section jeunes se prépare déjà à l'organisation du sentier d'*Halloween*.

MARCHE POPULAIRE DE NUIT À GEUDERTHEIM

Le samedi 21 mai 2022, l'AGCLS s'Mehlrاد avait organisé la 33^e édition de sa marche populaire. Le beau temps était de la partie et les membres de l'association avaient comme à l'accoutumée préparé un beau parcours, qui montait d'abord vers les hauts de Geudertheim pour ensuite plonger vers les plaines, puis longeait la Zorn avant de revenir vers la salle polyvalente. Certains chemins qualifiés d'herbeux et pierreux, mais simplement campagnards, n'avaient pas vu autant de monde depuis la Covid. À l'arrivée, les fours à tartes flambées chauffaient à plein régime et les quelque 200 participants venus pour la plupart de l'extérieur avaient la possibilité de se restaurer. Les participants portant des chapeaux originaux se sont vu remettre des petits cadeaux offerts par la Région Grand Est. La remise des coupes aux plus grands groupes n'a pas eu lieu, ceux-ci ayant disparu, peut-être suite à la Covid. L'AGCLS s'Mehlrاد remercie tous les participants à cette édition.





UN PRIX NATIONAL POUR EMMA !

Emma Wolff, au CM2 à Geudertheim et membre du CME, a participé à un concours de dessin organisé par le Crédit Mutuel, dont le thème était digne d'une épreuve de philosophie : « le beau, c'est quoi ? ».

Après avoir réalisé des croquis et testé des couleurs tous les soirs pendant plusieurs semaines, elle a commencé son chef d'œuvre. Emma voulait montrer la nature exotique comme on le voit ci-contre.

C'est dans le cadre féérique de Disneyland Paris qu'Emma, accompagnée par sa famille le temps d'un week-end, a obtenu le deuxième prix national ! Il lui a été remis le samedi 2 juillet avec du matériel de dessin d'une valeur de 150 €. Toutes nos félicitations pour cette jeune artiste en herbe de Geudertheim !

UN CONCOURS DE PÊCHE TRÈS ATTENDU

Après deux ans d'absence pour cause de pandémie, le concours de pêche de Geudertheim était très attendu. Non seulement par les pêcheurs mais aussi par tous ceux qui aiment se plonger dans l'ambiance conviviale d'une manifestation qui est depuis toujours une belle fête populaire.

L'équipe du nouveau président Frédéric Muhl, qui a de qui tenir, puisque son regretté grand-père Alfred Muhl a été secrétaire durant 20 ans puis président pendant 31 ans, a mis en place une parfaite organisation. Il s'agissait en effet d'accueillir quelque 200 convives pour un barbecue à volonté. Pas une mince affaire pour les « cuistots » qui durent affronter chaleur et averses et qui furent encore au four et au moulin, en soirée, devant les fours à tarte flambée.

Et tout avait aussi été prévu pour la centaine de pêcheurs. L'étang était en effet bien peuplé en carpes et en truites. Mais il y a une chose que les organisateurs ne maîtrisent pas : le temps. Pour maintenir la température de l'eau en dessous de 20 °C et améliorer l'oxygénation, il a fallu faire tourner une pompe. En vain ; il faisait trop chaud pour que le poisson montre un bel appétit, de sorte que les prises ont été moins nombreuses que prévues. Au grand regret de l'association de pêche.

Cependant, entre autres prises, une truite de pas moins de 3 kg a mordu à l'hameçon, de même qu'une carpe pesant 7 kg ! Les vrais pêcheurs savent que le temps joue un rôle primordial et ne tinrent pas rigueur aux organisateurs. Pour preuve, la fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit.





**GEUDERTHEIM
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ces codes




**GRATUIT ET 100% ANONYME,
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !**

Retrouvez l'actualité de votre territoire en temps réel

Basse-Zorn Infos | Bietlenheim Infos | Gries Infos | Hoerdts Infos | Kurtzenhouse Infos | Weitbruch Infos | Weyersheim Infos

Culture dialectale



Min Geyderthe

A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so läng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Unser wartvollschte Guet : de FREDDE ! / Notre bien le plus précieux : la PAIX !

La guerre n'est pas loin de notre porte (*de Kreij esch nit wit vun unsere Deer*). À 1 800 km de Strasbourg, les sirènes hurlent (*hieles d'Sirene*) quand tombent les missiles russes (*d'rüssische Ràkete*) qui ne mettraient que quelques secondes de plus (*a Poor Sekunde meh*) pour nous atteindre. Nous tremblons (*mer zettere*) pour la paix que nous connaissons sur notre sol depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (*de zweit Waltkreij*) en 1945, soit depuis 77 ans.

Pas loin de chez nous (*nit wit vun uns*), des soldats ukrainiens et russes meurent tous les jours, comme sont morts, par exemple (*zuem Beispeel*), de jeunes Alsaciens incorporés de force à l'âge de 18 ans (*jungi em Alter vun 18 Johr Zwàngs-Engezeujeni Elsasser*). Des civils sont torturés (*gfoltert*), exécutés (*totgschosse*), des femmes sont violées (*vergewàltigt*). Des villages et villes entières sont rasés (*boddeewe bomberdert*).

Des millions d'Ukrainiens, en majorité des personnes âgées, des femmes et des enfants (*Freuije un Keng*), sont obligés de fuir leur patrie pour ne pas mourir (*fer nit ze starwe*), laissant derrière eux les hommes de moins de 60 ans (*d'Manner enger sachzig*) et tous leurs biens. Comme des Alsaciens ont dû fuir (*flechte*), déracinés du jour au lendemain (*vum Deuij zuem oendere entwurzelt*), leurs maisons en 1939 pour se réfugier dans le Limousin. Combien de veuves et d'orphelins (*Wet-freuije un Weiselkeng*) comptera-t-on ?



De nombreuses actions ont été menées à bien au bénéfice de l'association AES (actions et échanges slaves), en liaison avec les Ukrainiens dans le besoin

Mesurons-nous (*masse mer*) la chance que nous avons de vivre en paix (*en Fredde ze lawe*) ? De pouvoir voter pour le candidat souhaité parmi un vaste choix de toutes les couleurs politiques (*àlli politische Forwe*), alors qu'en Russie (*en Rüsslànd*) et ailleurs toute opposition est bannie et les opposants sont jetés en prison (*d'Opposànte kumme en's Gfangnis*), sinon éliminés. Où toute contestation est sévèrement punie (*schwar gstroft*).

En Ukraine, les bunkers de la Seconde Guerre mondiale servent à nouveau. Et les caves (*d'Keeler*) sont des abris peu sûrs (*nit secher*). La population y est terrée. Période que les octogénaires et nonagénaires, sans oublier la centenaire, de Geudertheim, ont vécu en janvier 1945, lorsque le village était bombardé des hauteurs de la Forêt Noire (*vun de Hehe vun Schworzwàld*), entraînant l'incendie d'une ferme rue Sainte Maison (*a Schier em Heile-Hiesel àbgebrannt*), et une pluie d'obus (*Grànàtspletter*) sur l'est du village.

Alors que des centaines de personnes sont tuées chaque jour en Ukraine, nous avons la liberté (*d'Freijheit*), si nous sommes en bonne santé, d'aller travailler (*schàffe*), nous reposer, aller en vacances (*en Ferie gehn*), goûter à toutes sortes de loisirs, faire la fête. De profiter comme nous l'entendons, selon nos moyens, de la PAIX.

Il y a cependant une peur diffuse (*a diffuse Angscht*), héritée de la Guerre froide (1947 à 1991) et connue par les générations anciennes, qui se traduisait par cette prédiction (*Vorherseuij*) : « les Russes viendront un jour pour faire boire leurs chevaux dans le Rhin » (*d'Rüsse ware a Mol komme un d'Pfaar em Rhin tranke*). Ce qui, au plus fort de la Guerre froide, incita certaines personnes à stocker des conserves (*Konserve stockere*).

Pour les Ukrainiens, la paix n'existe plus. Ni la paix générale qui a laissé la place à la guerre mais aussi, pour chacune et chacun d'entre eux, la paix du cœur et la paix de l'âme (*de Frede vun Harz, de Frede vun de Seel*), quand ils sont séparés des proches, ont perdu un membre de la famille, un ami.

La véritable paix, n'est pas celle du confort (*de rechte Frede esch nit de Komfort-Frede*) pour profiter des bons côtés de la vie (*d'guete Sitte vun Lawe*) mais une bénédiction qui se mérite (*a Saje der sech verdent*). Alors *Shalom*, comme ce terme d'origine hébraïque qui signifie « paix ». Allez dans la paix », un souhait qu'on peut aussi émettre hors religion (« *Gehn en Frede* », *a Wunsch der m'r euji üsser de Religion üssere kann*). *Shalom* !

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



Noces de diamant
20/04 Époux Weber



Noces d'or
21/04 Époux Roser



Jeanne Hamm • 100 ans



Jean-Michel Zumstein • 85 ans



Noces de diamant
4/05 Époux Dieudonné

Anniversaires



Noces de diamant
11/05 Époux Winter



René Henches • 85 ans



Noces d'or
2/06 Époux Weil



Henri Marcot • 85 ans

> AVRIL 2022

JUBILAIRES

• 2/04

Yvonne METZGER née PETER
22 route de Bietlenheim, **87 ans**

• 3/04

Émilienne GLATH née ANDRES
3 rue des Potagers, **94 ans**

Cécile HOECHSTETTER
née **DIEBOLT**

35 rue Sainte Maison, **86 ans**

• 10/04

Annelise FESSMANN
née **HENCHES**

3 rue du Presbytère, **80 ans**

• 16/04

Gerda HENCHES née FAULLIMMEL
6 rue Hornwerck, **81 ans**

• 18/04

Alain DORNE
1 rue des Lilas, **82 ans**

• 22/04

Nicole KLEIN née WENDLING
6 rue des Cerisiers, **83 ans**

• 28/04

Jeanne HAMM née
VOLTZENLOGEL
38 rue du Gal de Gaulle, **100 ans**

• 29/04

Hélène TRAUTTMANN
née **JUNGER**
4 rue Dietweg, **92 ans**

NAISSANCES

• 20/04

Sophia LAGEL
née à Strasbourg
fille de Johnny LAGEL
et de Melissa PRIMOUT
7 rue des Vanneaux

• 28/04

Alice et Mathilde
VIAL STEINMETZ
nées à Strasbourg
filles de Yannick STEINMETZ
et d'Audrey VIAL
109 rue du Gal de Gaulle

• 29/04

Adryel Bruno SIMON
né à Strasbourg
fils de Florent SIMON
et de Lucie ROTIVAL
6 rue des Sureauux

MARIAGES

• 9/04

Alexis SCHEHR
et **Justine SEEWALD**
5 rue Hornwerck

• 23/04

Régis BUCHHOLZER
et **Noémie SCHNEIDER**
9 rue des Vanneaux

> MAI 2022

JUBILAIRES

• 1/05

Antoinette STEINMETZ
née **LUDWIG**
3 impasse Jacques, **92 ans**

Jean Michel ZUMSTEIN

10 rue du Chevreuil, **85 ans**

• 7/05

Jean Georges WEISS
28 route de Bietlenheim, **83 ans**

• 10/05

Lina VIX née WEIL
10 rue de l'Arche, **89 ans**

• 12/05

Alfred HUCKEL
44 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 14/05

Germaine DIEBOLT née WEITZ
16 rue Hornwerck, **87 ans**

• 15/05

Hélène LEHMANN née GROSS
62 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 19/05

René HENCHES
6 rue Hornwerck, **85 ans**

• 20/05

Berthe GEISSLER née VIX
27 rue Sainte Maison, **89 ans**

Alice Irène HEITZ née ENG
1 rue du Coteau, **83 ans**

NAISSANCES

• 1/05

Noam Gilbert Amar KHELIFA
né à Strasbourg
fils d'Antoine KHELIFA
et d'Amandine KRIEGER
5a rue de Kurtzenhouse

État civil

• 14/05

Victor GRAMFORT

né à Strasbourg
fils d'Adrien GRAMFORT
et de Lauriane WELSCH
19 rue des Primevères

MARIAGE

• 14/05

Nicolas ROBERT

résidant 86 rue du Gal de Gaulle
à Geudertheim
et **Sigolène JOPPE**
domiciliée 23 rue Dulong à Paris

> JUIN 2022

JUBILAIRES

• 1/06

Élisabeth HOLWECK née LUX

1 rue de l'Arche, **81 ans**

• 8/06

Henri MARCOT

3 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Irène WEBER née WOLFF

101 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 12/06

Lucie NOÉ née GANTZER

56 rue du Gal de Gaulle, **86 ans**

• 13/06

Thérèse PETER née HARNISCH

26 rue Hornwerck, **94 ans**

• 18/06

Georgette JUNGER née BOSS

8 rue Sainte Maison, **88 ans**

• 23/06

Marie RAU née MAECHLING

34 route de Bietlenheim, **91 ans**

• 24/06

Christian DIEUDONNÉ

47a rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

• 25/06

Éliane KNITTEL née RUHLMANN

111 rue du Gal de Gaulle, **83 ans**

Marcel URBAN

9 rue Hornwerck, **83 ans**

NAISSANCES

• 6/06

Gabin Christophe LACOMBE

né à Haguenau
fils de Kévin LACOMBE
et de Marion WIESNER
1 rue de l'Arche

• 15/06

Gabin GONCALVES

né à Schiltigheim
fils de Stéphane GONCALVES
et de Christelle CORNET
9b rue de la Montée

• 22/06

Arnaud Michel Félix ROLLET

né à Haguenau
fils de Simon ROLLET
et de Florence HAMON
9a rue des Alouettes

• 25/06

Matei Elias MAN

né à Schiltigheim
fils de Brian MAN
et de Larisa FEIER
15 rue du Gal de Gaulle

LES MEMBRES DE LA COMMISSION
COMMUNICATION ET INFORMATION
VOUS SOUHAITENT
D'AGRÉABLES VACANCES !